



# Gaza : la guerre cachée pour les ressources

HICHEM KAROUI

Février, 2026

La destruction de Gaza est le plus souvent présentée à travers le prisme des préoccupations sécuritaires, de la lutte contre le terrorisme ou des conflits régionaux anciens. Pourtant, derrière les justifications officielles se dessine une autre réalité, qui s'est imposée ces derniers mois avec une clarté troublante : une lutte pour le contrôle d'importantes réserves de gaz naturel offshore et, plus largement, pour la redéfinition des droits de propriété sur les ressources palestiniennes<sup>1</sup>. Ce qui, à l'automne 2025, relevait de l'hypothèse analytique apparaît désormais, à la lumière du Conseil de la paix de Donald Trump<sup>2</sup> et du refus européen qui l'a accompagné, comme une stratégie systématique d'appropriation. Celle-ci s'abrite derrière le discours de la « reconstruction économique » et se pare des vertus du « libre marché ».

L'intuition d'Alain Juillet, ancien directeur du renseignement à la DGSE, selon laquelle les gisements de gaz offshore de Gaza pourraient générer jusqu'à trois milliards de dollars de revenus annuels, prend dès lors une résonance nouvelle, et préoccupante<sup>3</sup>. Ces ressources ne sont pas simplement négligées ; elles deviennent l'outil d'une architecture de domination conçue par Washington et relayées par ses alliés<sup>4</sup>. La reconstruction elle-même se mue en instrument de contrôle, selon une logique qui dépasse, par sa sophistication, les précédentes tentatives de dépossession territoriale.

## L'économie du déni : transformer la privation en opportunité

Le gisement de gaz Gaza Marine<sup>5</sup>, découvert en 2000 à environ 36 kilomètres au large des côtes de Gaza, symbolise ce qui pourrait libérer la Palestine de la pauvreté, systématiquement entretenue par l'occupation. Avec des réserves estimées entre 1 et 1,4 milliard de pieds cubes de gaz naturel (soit environ 30 à 35 milliards de mètres cubes), le gisement pourrait générer de 3 à 4 milliards de dollars de recettes totales<sup>6</sup>.

Pour saisir la portée de ces chiffres, il est nécessaire de les replacer dans leur contexte. Si les réserves maritimes de Gaza restent modestes par rapport à celles du

---

<sup>1</sup> Betsey Piette, "Behind Israel's 'end game' for Gaza: Theft of offshore gas reserves", *Workers World*, le 14 novembre 2023, <https://www.workers.org/2023/11/74864/>

<sup>2</sup> White House, "President Trump Ratifies Board of Peace in Historic Ceremony", *The White House*, le 21 janvier 2026, <https://www.whitehouse.gov/articles/2026/01/president-trump-ratifies-board-of-peace-in-historic-ceremony-opening-path-to-hope-and-dignity-for-gazans/>

<sup>3</sup> Open Box TV, « Quel avenir pour Gaza ? Une impasse géopolitique insoutenable », *Youtube*, 2024, <https://youtu.be/vAKTsfkNxQ?si=arPz7kURFr4eMfj0&t=1>

Voir aussi: Jean-Lucien Hardy, « Le génocide de Gaza représente un revenu annuel de 3 milliards de dollars pour Israël », *Le Club Mediapart*, le 1er juillet 2024, <https://blogs.mediapart.fr/jean-lucien-hardy/blog/010724/le-genocide-de-gaza-represente-un-revenu-annuel-de-3-milliards-de-dollars-pour-israel>

Emilien Lacombe, « Du pétrole et du gaz au large de Gaza », *Info du jour*, le 6 février 2025, <https://infodujour.fr/societe/geopolitique/75581-du-petrole-et-du-gaz-au-large-de-gaza>

<sup>4</sup> Adam Rasgon et Natan Odenheimer, "Board of Peace Set to Hand Trump Sweeping Powers Over Gaza", *New York Times*, le 27 janvier 2026, <https://www.nytimes.com/2026/01/27/world/middleeast/board-of-peace-trump-gaza.html>

<sup>5</sup> CC Energy, "Gaza Marine", *CC Energy*, s.d, <https://www.ccenergyltd.com/operations/palestine/overview>

<sup>6</sup> Abdrabou Alanzi, "Gaza Marine Gas: Economic Opportunities and Political Challenges in Israeli-Palestinian Conflict", *Journals of Business & Management Studies*, vol. 1, n°1, le 23 juin 2025.

gigantesque gisement Leviathan (600 milliards de mètres cubes), contrôlé par Israël, ou du gisement égyptien Zohr (850 milliards de mètres cubes), leur impact économique sur Gaza sera transformateur<sup>7</sup>. À lui seul, le gisement Leviathan génère environ 10 milliards de dollars par an de recettes d'exportation, Israël devant percevoir entre 57 et 74 milliards de dollars de taxes liées au gaz au cours de la prochaine décennie<sup>8</sup>. Pour le secteur pauvre de Gaza, même une petite partie de ces recettes représenterait une véritable libération économique.

Selon le rapport de la CNUCED<sup>9</sup> (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) de 2019, les Palestiniens ont déjà perdu environ 2,57 milliards de dollars en raison de l'interdiction d'exploiter leurs ressources maritimes depuis 2000<sup>10</sup>. Ce chiffre accroît chaque année et représente non seulement une perte financière, mais aussi une privation méthodique de développement économique et d'indépendance énergétique, des fondations essentielles pour un futur État palestinien.

Cependant, en février 2026, la réalité des coûts de reconstruction dressent un tableau radicalement différent de celui que la rhétorique trumpiste laisse entendre. Selon une évaluation trilatérale conduite par le Programme des Nations unies pour le développement, la Banque mondiale et l'Union européenne, la reconstruction authentique de Gaza coûterait environ 70 milliards de dollars<sup>11</sup>, un montant bien supérieur à la valeur que Gaza Marine pourrait générer. Ce gouffre financier n'est pas accidentel ; il redéfinit les rapports de pouvoir. En janvier 2026, Jared Kushner, gendre de Trump et architecte principal du plan, a présenté un plan de reconstruction doté de seulement 25 milliards de dollars, financés largement par le secteur privé et les États du Golfe. L'écart de 45 milliards de dollars – soit 64 % des coûts réels – demeure non financé, créant une dépendance structurelle vis-à-vis des investisseurs externes<sup>12</sup>. (Voir Figure 1 ci-dessous).

---

<sup>7</sup> Sarajevo Times, "How much Gas Reserves does Gaza have and Who Could Profit", *Sarajevo Times*, le 23 février 2025, <https://sarajevotimes.com/how-much-gas-reserves-does-gaza-have-and-who-could-profit/>

<sup>8</sup> Sharon Wrobel, "Israel Expected to Earn up to \$74 Billion in Taxes from Natural Gas over Next Decade", *The Times of Israel*, le 30 juin 2025, [https://www.timesofisrael.com/liveblog\\_entry/israel-expected-to-earn-up-to-74-billion-in-taxes-from-natural-gas-over-next-decade/](https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/israel-expected-to-earn-up-to-74-billion-in-taxes-from-natural-gas-over-next-decade/)

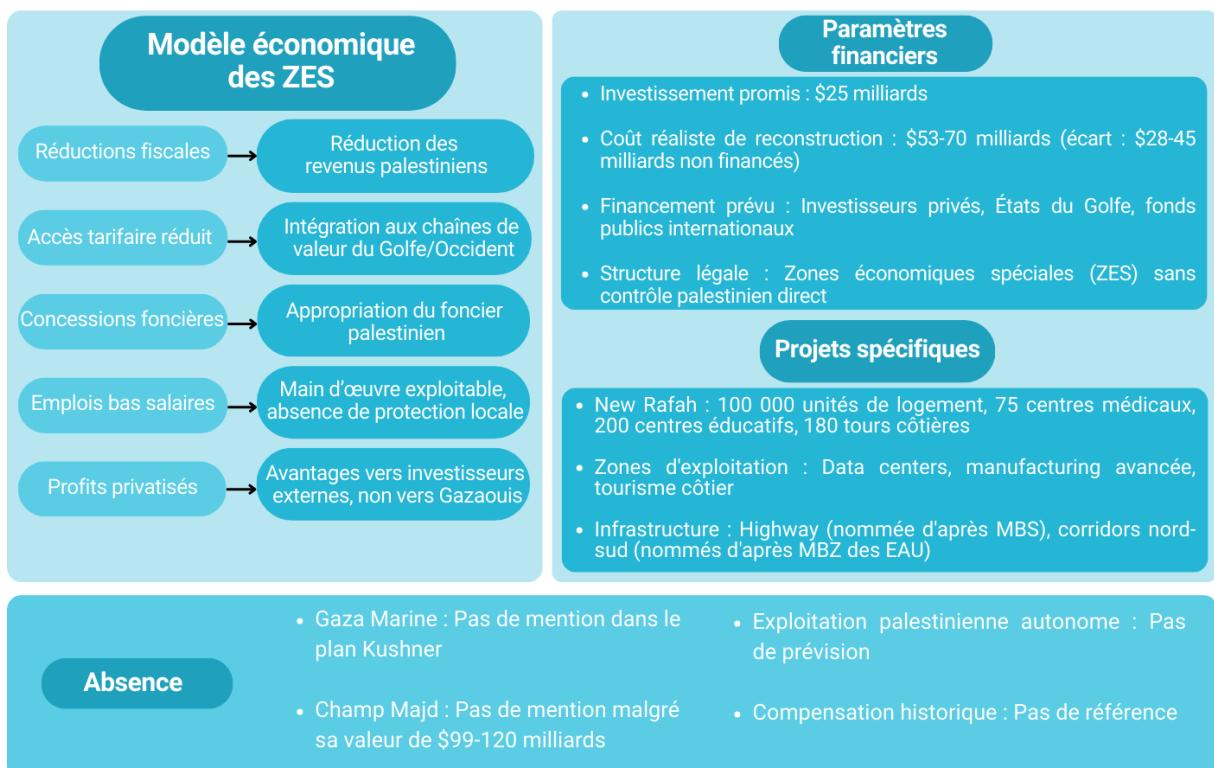
<sup>9</sup> United Nations Conference on Trade and Development, "The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Unrealized Oil and Natural Gas Potential", *UNCTAD*, le 22 août 2019, [https://unctad.org/system/files/official-document/gdsapp2019d1\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/gdsapp2019d1_en.pdf)

<sup>10</sup> Patrick Mazza, "How Is Gaza Offshore Gas Development Tied to the Israeli Invasion?", *Counterpunch*, le 26 janvier 2024, <https://www.counterpunch.org/2024/01/26/how-is-gaza-offshore-gas-development-tied-to-the-israeli-invasion/>

<sup>11</sup> ONU Info, « Gaza : 70 milliards de dollars seront nécessaires pour reconstruire l'enclave dévastée », *Nations Unies*, le 14 octobre 2025, <https://news.un.org/fr/story/2025/10/1157673>

<sup>12</sup> Aziz Alghashian, "The GCC's Calculus: Financing and Securing Gaza in 2026", *Gulf International Forum*, le 20 janvier 2026, <https://gulfif.org/the-gccs-calculus-financing-and-securing-gaza-in-2026/>

Figure 1 : Le plan Kushner et les zones économiques spéciales (ZES).



La stratégie, désormais transparente, est la suivante : transformer la privation historique de ressources en dépendance perpétuelle vis-à-vis des investisseurs étrangers. Les Palestiniens, dépossédés de leurs richesses naturelles depuis 25 ans, se voient maintenant offrir une « reconstruction » financée de l'extérieur, contrôlée de l'extérieur, et dans laquelle leur rôle dans la gestion des bénéfices générés restera limité. Ce n'est plus seulement un refus : c'est une stratégie d'absorption économique formalisée par une architecture institutionnelle internationale.

## Droit international et appropriation systématique : la violation documentée

En vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), à laquelle la Palestine a adhéré en 2015<sup>13</sup>, l'État palestinien jouit de droits souverains sur ses zones maritimes, y compris sur sa zone économique exclusive, qui s'étend jusqu'à 200 milles marins à partir de sa ligne de base<sup>14</sup>. La Palestine a officiellement déclaré

<sup>13</sup> State of Palestine, "Declaration of the State of Palestine Regarding the Maritime Boundaries of the State of Palestine in Accordance with the United Nations Convention on the Law of the Sea", *Law of the Sea Bulletin* n° 101, *United Nations*, 2020,

<sup>14</sup> Rene Lefebvre, "International Law and the Use of Maritime Hydrocarbon Resources", *Clingendael International Energy Program*, mai 2015,

[https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated\\_files/documents/atoms/files/law\\_of\\_the\\_sea\\_tf3\\_igu\\_final\\_may\\_2015.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/law_of_the_sea_tf3_igu_final_may_2015.pdf)

ses frontières maritimes en 2019, Gaza Marine se trouvant clairement dans ses eaux territoriales.

Pourtant, Israël a systématiquement entravé le développement de Gaza Marine par divers moyens<sup>15</sup> : occupation militaire, restrictions liées au blocus maritime, obstruction politique et, surtout, redéfinition constante des conditions d'exploitation. En octobre 2023, quelques jours après avoir intensifié ses attaques contre Gaza, Israël a accordé des licences à six entreprises israéliennes et internationales – dont l'italienne Eni, la britannique BP et Dana Petroleum – pour explorer le gaz dans la zone G, dont 62 % se trouvent à l'intérieur des frontières maritimes déclarées par la Palestine<sup>16</sup>. Selon les experts juridiques internationaux, cela constitue du « pillage » des ressources naturelles palestiniennes, en violation de l'article 55 de la quatrième Convention de Genève<sup>17</sup>.

Mais ce qui s'est produit entre novembre 2025 et février 2026 marque une évolution décisive : l'appropriation cesse d'être l'œuvre d'un seul acteur (Israël) et devient une architecture multilatérale de contrôle. Avec l'établissement du Conseil de la paix de Trump, ratifié le 21 janvier 2026, la gestion des ressources ne demeure plus implicite : elle devient structurelle et légalement formalisée.

## Le Conseil de la paix : architecture du contrôle sans représentation

Lorsque Trump a présenté son plan de paix en 20 points en septembre 2025, il semblait offrir une voie vers la reconstruction. Aujourd'hui, le Conseil de la paix, présidé personnellement par Trump et sans limitation de mandat, fonctionne comme une architecture de contrôle direct des ressources palestiniennes, déguisée en gouvernance internationale « neutre »<sup>18</sup>.

Le Conseil se compose de : Donald Trump (président à titre personnel et illimité), Jared Kushner (gendre et principal architecte économique), Tony Blair (ancien Premier ministre britannique), Marco Rubio (secrétaire d'État américain) et un ensemble de chefs d'État sélectionnés par Trump lui-même. Aucun Palestinien n'y siège. Aucun représentant de l'Autorité palestinienne n'y participe. À la place, un Comité national pour l'administration de Gaza, composé de 15 technocrates palestiniens dépourvus de véritable pouvoir décisionnel, opère sous la supervision du Conseil, d'une force internationale de stabilisation et des structures de domination israéliennes persistantes.

---

<sup>15</sup> Mutaz Qafisheh, Jihan Bastaki et Victor Kattan, "Gaza Marine: The Facts and the Law", *Leiden Journal of International Law*, 2025, p. 42-57.

<sup>16</sup> Y net global, "As War Wages, Gaza's \$4 Billion Gas Field Remains Untapped", *Y net global*, le 20 juillet 2025, <https://www.ynetnews.com/environment/article/syfyv39ugl>

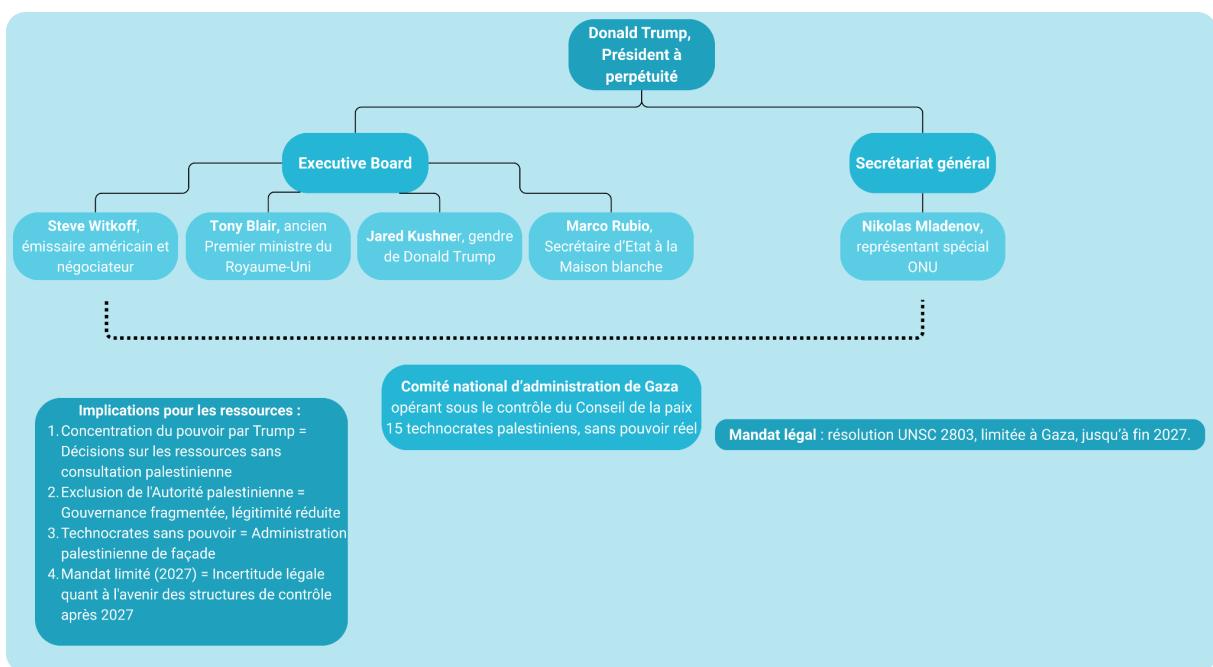
<sup>17</sup> Le Monde with AFP, "Trump Invites More Leaders to Join Gaza 'Board of Peace'", *Le Monde*, le 17 janvier 2026, [https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/01/17/trump-invites-more-leaders-to-join-gaza-board-of-peace\\_6749538\\_4.html](https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/01/17/trump-invites-more-leaders-to-join-gaza-board-of-peace_6749538_4.html)

<sup>18</sup> Lucy Handley, "Trump Signed His Gaza 'Board of Peace' into Being. Here's Who's on It – and Who Isn't", *CNBC*, le 22 janvier 2026, <https://www.cnbc.com/2026/01/22/who-is-on-trumps-gaza-board-of-peace.html>

Ce que les documents officiels appellent « gouvernance technocratique » constitue en réalité une administration palestinienne dépourvue de toute autorité véritablement indépendante, fonctionnant sous un régime de tutelle internationale où toutes les décisions stratégiques – y compris celles concernant l'allocation des ressources énergétiques, l'exploitation des zones économiques spéciales (ZES) et l'orientation des investissements de reconstruction – demeurent entre les mains d'une élite non élue, dominée par les alliés américains d'Israël.

La résolution du Conseil de sécurité 2803, qui fournit la base légale au Conseil, présente une limitation critique : elle autorise le mandat uniquement pour Gaza et jusqu'à la fin de 2027. Après cette date, l'architecture légale s'effondre, créant une incertitude structurelle quant à l'acteur qui contrôlera les ressources après 2027 – incertitude que le Conseil de la paix exploite pour justifier une gouvernance temporaire, qui pourrait, dans les faits, devenir permanente<sup>19</sup>.

**Figure 2 : Structure du Conseil de la paix et implications pour les ressources**



## Les Émirats arabes unis (EAU) : du financement au contrôle néocolonial

En janvier 2026, les Émirats arabes unis ont annoncé leur engagement à financer la construction d'un « village modèle » destiné à accueillir environ 20 000 résidents à Gaza. Présentée en termes humanitaires, cette annonce semblait bienveillante en surface. Mais replacée dans le contexte du plan Kushner et de la structure du Conseil

<sup>19</sup> The White House, "Statement on President Trump's Comprehensive Plan to End the Gaza Conflict", *The White House*, le 16 janvier 2026, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/2026/01/statement-on-president-trumps-comprehensive-plan-to-end-the-gaza-conflict/>

de la paix, elle révèle une stratégie de plus grande portée : l'usage du capital comme instrument de contrôle géopolitique<sup>20</sup>.

Les Émirats arabes unis ne sont pas de simples bailleurs de fonds : ils deviennent des acteurs d'une reconfiguration territoriale et économique de Gaza, qui transformerait le territoire en enclave dépendante des flux de capital du Golfe<sup>21</sup>. Le plan Kushner prévoit explicitement la création de « zones économiques spéciales » dont le financement et la gestion dépendraient largement des États du Golfe<sup>22</sup>. Ces zones ne sont pas conçues comme des instruments de développement autonome palestinien, mais comme des enclaves productivistes intégrées aux chaînes de valeur régionales, administrées par les partenaires du Golfe et les investisseurs occidentaux<sup>23</sup>.

D'ailleurs, la nomenclature des infrastructures révèle la stratégie. Le plan Kushner prévoit explicitement la création d'une route annulaire autour de Gaza (« MBS Highway », en référence à Mohammed bin Salman, prince héritier saoudien) et d'un corridor nord-sud nommé en l'honneur de Mohammed bin Zayed, des Émirats arabes unis<sup>24</sup>. Ces dénominations ne sont pas anodines : elles signalent une appropriation symbolique et un contrôle stratégique exercé par les États du Golfe sur l'infrastructure territoriale de Gaza.

De plus, les États du Golfe, loin d'être de simples donateurs inconditionnels, utilisent explicitement la reconstruction comme « levier » pour imposer des conditions politiques : fin des hostilités, légitimité renforcée de l'Autorité palestinienne, retrait israélien complet. En d'autres termes, les EAU transforment l'aide en instrument de mainmise politique sur la nouvelle structure de gouvernance palestinienne, devenant un mécanisme de dépendance auto-perpétuel<sup>25</sup>.

---

<sup>20</sup> Shraddha Joshi, “Spain Refuses to Join Trump's Gaza 'Board of Peace' over Breach of International Law”, *Middle East Eye*, le 23 janvier 2026, <https://www.middleeasteye.net/news/trump-board-peace-plan-spain-rejects-invitation-join-while-trump-rescinds-canadian-invitation>

<sup>21</sup> Ministry of Foreign Affairs of the United Arab Emirates, “UAE Welcomes Announcement of the Launch of Second Phase of Peace Plan and Formation of the National Committee for the Administration of Gaza”, *United Arab Emirates Ministry of Foreign Affairs*, le 17 janvier 2026, <https://www.mofa.gov.ae/en/MediaHub/News/2026/1/17/UAE-Palestinian-National-Committee>

<sup>22</sup> Middle East Eye, “Jared Kushner Unveils ‘Free Market Gaza’ with Coastal Towers and Data Centres”, *Middle East Eye*, le 22 janvier 2026, <https://www.middleeasteye.net/news/jared-kushner-unveils-free-market-gaza-coastal-towers-and-data-centres>

<sup>23</sup> Robert Barron, “What Comes Next for Gaza and Trump's Board of Peace”, *Baker Institute*, le 29 janvier 2026, <https://www.bakerinstitute.org/research/what-comes-next-gaza-and-trumps-board-peace>

<sup>24</sup> Mohammed Haddad et Mohammad Mansour, “Map Shows What Would Happen to Gaza under the US ‘Master Plan’”, *Al-Jazeera*, le 27 janvier 2026, <https://www.aljazeera.com/news/2026/1/27/map-shows-what-would-happen-to-gaza-under-the-us-master-plan>

<sup>25</sup> Louis Imbert et Philippe Ricard, “At Davos, Trump Revives ‘Middle East Riviera’ Fantasies for Gaza”, *Le Monde*, le 23 janvier 2026, [https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/01/23/at-davos-trump-revives-middle-east-riviera-fantasies-in-gaza\\_6749726\\_4.html](https://www.lemonde.fr/en/international/article/2026/01/23/at-davos-trump-revives-middle-east-riviera-fantasies-in-gaza_6749726_4.html)

Figure 3 : Le rôle des Émirats arabes unis : de financeur à contrôleur.



## Le rejet européen : un indice de la fragilité légale et morale du système

Entre janvier et février 2026, pratiquement tous les États européens ont rejeté l'invitation à rejoindre le Conseil de la paix. La France, l'Espagne, la Suède, la Norvège, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne (implicitement) ont explicitement refusé d'y participer<sup>26</sup>. Seules la Hongrie et la Bulgarie – deux gouvernements connus pour leur alignement avec Trump – ont accepté de rejoindre le Conseil parmi les États de l'Union européenne<sup>27</sup>.

Le motif du rejet européen ne relève pas d'une simple divergence diplomatique ou de préoccupations procédurales. Dans une analyse juridique préparée par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et communiquée aux États membres en janvier 2026, l'Union européenne a relevé des violations fondamentales des principes du droit international et de la Charte des Nations unies<sup>28</sup>. Le Conseil de la paix, affirment les juristes européens :

1. Concentre le pouvoir en une seule personne (Trump, président à perpétuité), en violation directe des principes de gouvernance multilatérale

<sup>26</sup>John Psaropoulos, "Is Trump's 'Board of Peace' an Effort to Curtail Europe's Middle Powers?", Al-Jazeera, le 28 janvier 2026, <https://www.aljazeera.com/news/2026/1/28/trumps-board-of-peace-an-effort-to-curtail-middle-powers-says-expert>

<sup>27</sup>Proto Thema, "Peace Council: 19 Countries Participate, Only Bulgaria & Hungary from the EU", Proto Thema, le 22 janvier 2026, <https://en protothema.gr/2026/01/22/everyone-wants-to-participate-said-trump-at-the-peace-council-presentation-video/>

<sup>28</sup>Turkiye Today, "European Legal Document Raises Concerns over Trump's Powers in Gaza Peace Council", Turkiye Today, le 22 janvier 2026, <https://www.turkiyetoday.com/region/european-legal-document-raises-concerns-over-trumps-powers-in-gaza-peace-council-3213372?s=1>

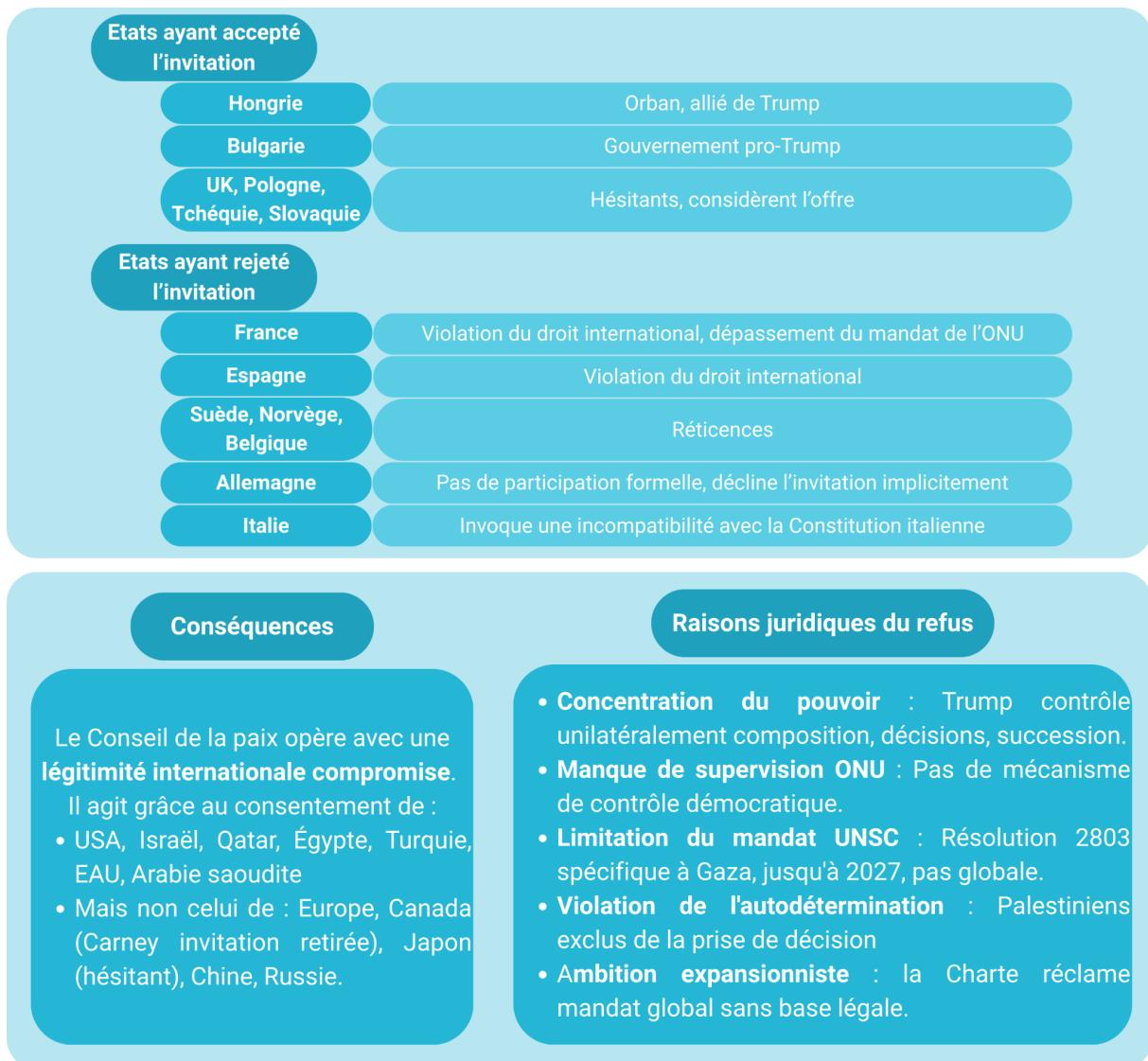
Voir aussi :

Al-Arabiyya, "Wathīqa ūrūbiyya sirriyya tushakkiku fī ṣalāhiyyāt "Majlis al-Salām" bi-sha'n Ghazza", Al-Arabiyya, le 21 janvier 2026, <https://shorturl.at/Glogl>

- et de l'article 1er de la Charte des Nations unies, qui établit l'égalité souveraine des États ;
- 2. Manque de mécanismes de supervision de l'ONU et de responsabilité démocratique, opérant comme une structure parallèle sans contrôle continu du Conseil de sécurité ;
  - 3. Fonctionne en dehors du cadre juridique international établi, avec une légitimité fondée uniquement sur une résolution du Conseil de sécurité conçue pour Gaza et explicitement limitée à 2027 ;
  - 4. Viole le droit à l'autodétermination des Palestiniens en les excluant complètement de la structure décisionnelle, tout en prétendant agir en leur nom.

Ce rejet, combiné aux critiques de la Chine, de la Russie et de nombreuses nations du Sud global, indique que le Conseil de la paix repose sur une légitimité internationale profondément compromise. Les juristes européens le qualifient de structure ne constituant pas un « modèle viable » pour l'organisation internationale. Il ne s'agit pas d'une architecture conçue pour une paix fondée sur la justice : c'est un instrument de domination dont la légalité reste contestée au sein de la communauté internationale.

Figure 4 : Le refus européen comme barrière légale



## Le plan Kushner : privatisation systématique de la reconstruction, appropriation des ressources

En janvier 2026, lors du Forum économique mondial à Davos, Jared Kushner a présenté le « plan directeur » pour Gaza. Ce plan ne dissimule plus ses objectifs derrière un langage euphémique : il s'agit de transformer Gaza en un laboratoire de « principes de libre marché ».

Le plan prévoit :

- 25 milliards de dollars d'investissement** (chiffre inférieur aux estimations réalistes de 53 à 70 milliards) ;
- Zones économiques spéciales** sans gestion palestinienne effective, conçues pour attirer les investisseurs étrangers ;

- 180 tours à usage mixte destinées au « tourisme côtier » – une formulation euphémique pour désigner la gentrification côtière et l'exclusion de la population gazaouie ;
- Centre de données et installations de fabrication avancée : zones d'exploitation de main-d'œuvre bon marché, structurées pour maximiser les marges des investisseurs ;
- 500 000 emplois promis (comparé aux chiffres réalistes : plus de 550 000 Gazaouis sans emploi avant le conflit, avec un taux de chômage de 80 % pendant le conflit) ;
- Absence totale de mention : droits de propriété palestinienne, compensation pour les pertes, contrôle palestinien du développement, restitution des profits issus de l'occupation.

Ce plan illustre ce qu'une analyse du Centre britannique pour les entreprises et les droits humains qualifie de « capitalisme de catastrophe ». La recette est historiquement connue mais demeure redoutablement efficace : privatiser les gains, socialiser les pertes<sup>29</sup>. Les fonds publics internationaux (largement américains et des États du Golfe) financent la destruction et la reconstruction, tandis que les investisseurs privés – y compris des entreprises documentées comme complices de l'occupation et du génocide – reçoivent les concessions foncières, les réductions fiscales et l'administration des zones économiques. Les profits s'écoulent vers l'extérieur, tandis que les risques et les dépendances demeurent internes à Gaza<sup>30</sup>.

## Les ressources cachées : Gaza Marine et le champ Majd, la double mainmise

L'ironie architecturale du plan Kushner réside dans le fait qu'il néglige ou minimise délibérément les ressources qui pourraient réellement transformer Gaza de manière autonome : Gaza Marine et le champ pétrolifère Majd en Cisjordanie.

### *Gaza Marine : l'exclusion systématique*

Bien que les estimations actuelles évaluent à environ 4 milliards de dollars la valeur totale des réserves de Gaza Marine sur une période de 15 ans (en fonction des prix gaziers mondiaux contemporains), ce chiffre seul suffirait à financer une part importante de la reconstruction sans recourir aux investisseurs étrangers ni accepter les conditions qu'ils imposent. Une exploitation palestinienne autonome de Gaza Marine pourrait générer les revenus nécessaires pour financer une administration palestinienne indépendante, des services publics et une reconstruction sous contrôle palestinien<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Rashed Mian, "Gaza Experiment: From Genocide to Disaster Capitalism", *UNFTR*, le 29 janvier 2026, <https://www.unftr.com/blog/gaza-experiment-from-genocide-to-disaster-capitalism>

<sup>30</sup> Aziz Alghashian, "The GCC's Calculus: Financing and Securing Gaza in 2026", *Gulf International Forum*, le 20 janvier 2026, <https://gulfif.org/the-gccs-calculus-financing-and-securign-gaza-in-2026/>

<sup>31</sup> Al-Jazeera, "‘Imperial’ Agenda: What’s Trump’s Gaza Development Plan, Unveiled in Davos?", *Al-Jazeera*, le 23 janvier 2026, <https://www.aljazeera.com/news/2026/1/23/imperial-agenda-whats-trumps-gaza-development-plan-unveiled-in-davos>

Cependant, le plan Kushner ne mentionne nulle part l'exploitation autonome de Gaza Marine sous gouvernance palestinienne. À la place, il présume une dépendance externe continue, financée par des investisseurs privés et des États du Golfe. Pourquoi ? Parce que si Gaza Marine était exploitée par les Palestiniens eux-mêmes, elle constituerait une base de souveraineté économique échappant au contrôle des investisseurs externes et du Conseil de la paix.

*Le champ Majd : la captation invisible.*

Le champ pétrolifère Majd, situé sous la Cisjordanie occupée, demeure entièrement ignoré dans le plan Kushner, ce qui est précisément l'objectif. Estimé entre 99 et 120 milliards de dollars en valeur nette aux prix actuels du marché pétrolier, le champ Majd représente des ressources auxquelles les Palestiniens n'ont pas accès en raison de l'occupation israélienne continue<sup>32</sup>.

Les Palestiniens ont déjà perdu entre 68 et 84 milliards de dollars en raison de leur incapacité structurelle à exploiter ces ressources depuis la découverte du champ dans les années 1980 et son exploitation par Israël à partir de 2009.

En combinant Gaza Marine et Majd, les ressources palestiniennes atteignent au minimum 120 à 130 milliards de dollars – un montant qui dépasse largement les 70 milliards estimés pour la reconstruction complète de Gaza. Pourtant, le plan Kushner les ignore : il construit une « nouvelle Gaza » fondée sur l'absence de ces ressources, comme si elles n'existaient pas ou comme si les Palestiniens n'avaient aucun droit légitime sur elles.

Ainsi, la destruction de Gaza n'est pas fortuite ; elle obéit à une logique d'appropriation des ressources. Désormais, cette logique s'est affinée et institutionnalisée : la reconstruction elle-même devient le mécanisme d'une prise de contrôle prolongée.

---

<sup>32</sup> United Nations, “The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Economic Impact of the Israeli Military from October 2023 to May 2024”, UNCTAD Secretariat, le 10 septembre 2024, [https://unctad.org/system/files/official-document/a79d343\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/a79d343_en.pdf)

Figure 5 : Gaza Marine vs. Majd vs. Plan Kushner.

Comparaison Gaza Marine et Champ Majd		
	Gaza Marine (offshore)	Champ Majd (Cisjordanie)
Réserves	30-35 miliards m <sup>3</sup> gaz naturel	1,5 milliards de barils pétrole
Valeur	~\$4 milliards de recettes	\$99-120 milliards
Propriété légale	Palestine (CNUDM, droits maritimes)	Palestine (occupée)
Exploitation	Prévue par un accord 2023 : Égypte (45%), Palestine (55%)	Réelle : Israël depuis 2009
Nombre de mention dans le plan Kushner	0	0
Autre	Statut actuel : gelé depuis octobre 2023	Perte palestinienne cumulée : \$68-84 milliards

Plan Kushner, 2026
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Financement direct</b> : \$25 milliards (insuffisant)</li> <li><b>Source de financement</b> : Investisseurs privés + GCC</li> <li><b>Dépendance externe</b> : 100%</li> <li><b>Contrôle palestinien autonome</b> : Inexistant</li> <li><b>Exploitation Gaza Marine</b> : Pas prévue</li> <li><b>Exploitation Champ Majd</b> : Pas mentionnée</li> <li><b>Revenus pour la Palestine</b> : Dépendant du partage avec les investisseurs</li> </ul>

Diagnostic
<p>La reconstruction Kushner crée une <b>architecture de dépendance permanente</b> en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Ignorant les ressources</b> que Palestine pourrait exploiter de façon autonome</li> <li><b>Imposant un modèle externe</b> de financement et du contrôle</li> <li><b>Transférant les revenus</b> vers des investisseurs non palestiniens</li> <li><b>Sécurisant les ressources israéliennes</b> (Leviathan à 600 bcm, \$10 mds/an en revenus)</li> </ul>

## Profit contre justice : l'antithèse fondamentale du Conseil de la paix

Le plan Trump privilégie unilatéralement le profit au détriment de la justice, et ce parti pris structurel rend toute paix durable impossible.

Une véritable paix en Palestine ne peut émerger que si elle repose sur trois piliers fondamentaux :

### *Pilier 1 : Justice réparatrice*

Compensation substantielle pour les pertes infligées par 25 années de blocage et par le conflit (plus de 71 500 morts, 10 millions de déplacés, destruction méthodique des infrastructures) ; reconnaissance juridique des droits fonciers et de propriété palestiniens ; obligation légale pour Israël, en tant que puissance occupante, de financer la reconstruction dont il porte la responsabilité.

### *Pilier 2 : Autodétermination économique*

Gestion palestinienne exclusive des ressources naturelles (Gaza Marine, Majd) ; exploitation autonome de celles-ci par les Palestiniens ; création d'institutions palestiniennes indépendantes chargées de la gestion économique ; refus des zones économiques spéciales conçues pour exploiter une main-d'œuvre bon marché au profit d'investisseurs externes.

### *Pilier 3 : Responsabilité et exclusion*

Obligation pour Israël de financer la reconstruction, sans externaliser les coûts ; exclusion des entreprises documentées comme complices de l'occupation et du génocide des opportunités de reconstruction ; application d'une diligence raisonnable rigoureuse en matière de droits humains à l'ensemble des investisseurs.

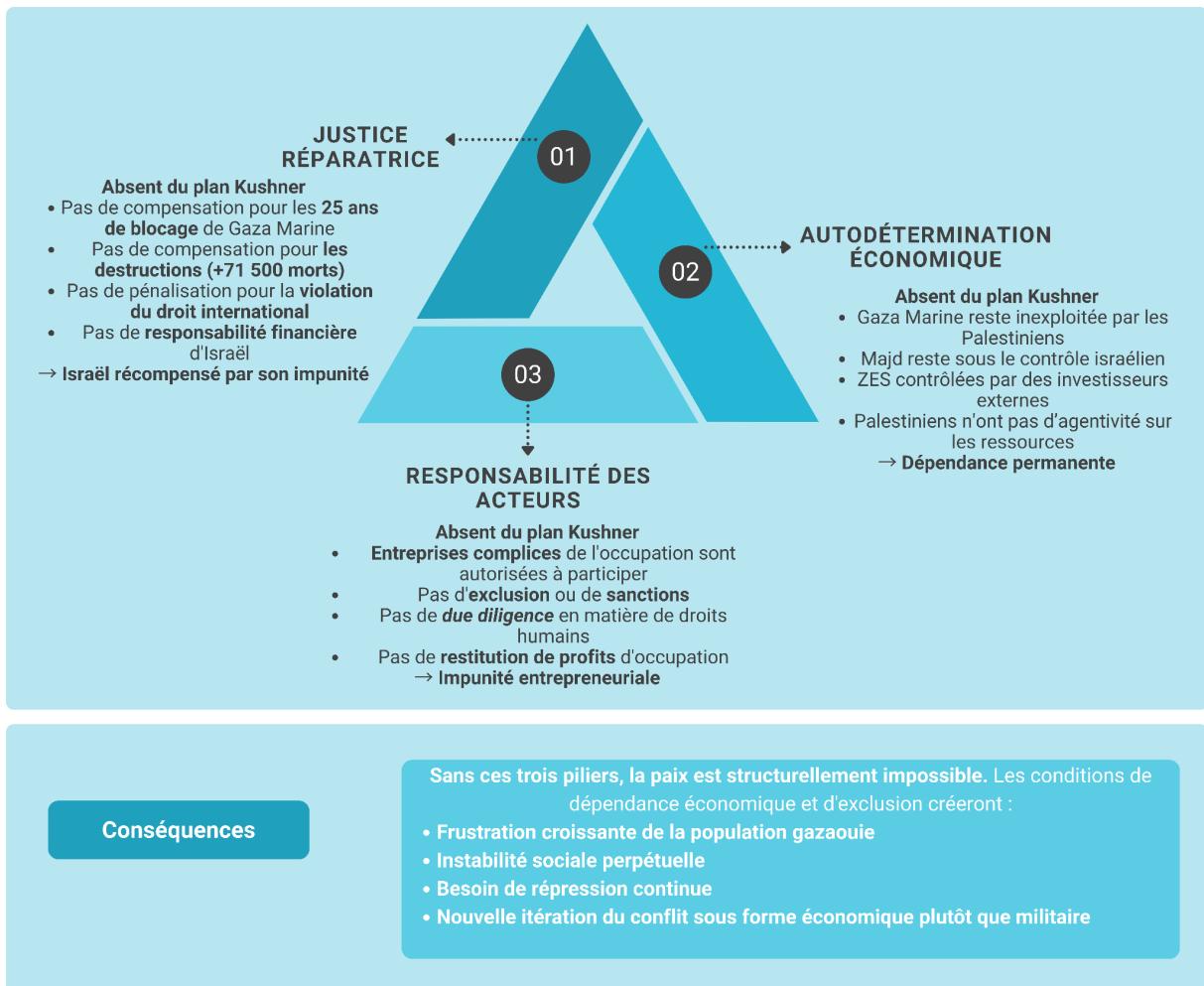
Le Conseil de la paix, tel qu'il est constitué, rejette explicitement ces trois piliers.

Le Conseil de la paix, tel qu'il est constitué, rejette explicitement ces trois piliers.

À la place, il substitue une logique transactionnelle et mercantile : les ressources palestiniennes demeurent inaccessibles aux habitants du territoire ; la reconstruction est financée de l'extérieur selon des modalités qui enrichissent les investisseurs ; les profits s'écoulent vers des acteurs non palestiniens ; et la dépendance économique se substitue à la souveraineté. Il s'agit d'un système conçu pour perpétuer l'avantage matériel d'Israël et des investisseurs externes, tout en entretenant l'illusion d'une « reconstruction de paix ».

C'est pourquoi le refus européen est structurellement significatif. Les États européens, imprégnés d'une tradition multilatéraliste et sensibilisés aux leçons du colonialisme et du post-colonialisme, reconnaissent que cette architecture n'a rien à voir avec la paix fondée sur la justice. Elle est un instrument de contrôle néocolonial, dont la sophistication réside dans sa capacité à utiliser le langage du « libre marché » et de la « reconstruction » pour légitimer la captation continue.

Figure 6 : Profit vs. Justice - Les trois piliers manquants



## Conclusion : croire aux bonnes intentions ?

Pour ceux qui croient aux « bonnes intentions » de Trump ou qui considèrent que les politiques israéliennes à Gaza seraient motivées par des impératifs purement sécuritaires, la question des ressources apporte une clarté dérangeante. Lorsque des dirigeants politiques proposent d'expulser la population autochtone d'un territoire riche en ressources énergétiques estimées à plusieurs milliards de dollars ; lorsqu'ils empêchent l'exploitation de ces ressources pendant 25 ans tout en développant les gisements voisins à leur propre bénéfice ; lorsqu'ils accordent des licences d'exploration dans des eaux occupées à des entreprises internationales – il ne s'agit pas des actes de parties recherchant la paix et la coexistence pacifique.

L'observation d'Alain Juillet selon laquelle la rentabilité du gaz de Gaza « explique l'intérêt d'expulser les Palestiniens de l'enclave » ne relève pas d'une théorie du complot, mais d'une réalité géopolitique fondée sur des politiques documentées, des violations du droit et des données économiques.

Notre hypothèse reposait sur le principe selon lequel le contrôle des ressources motive l'appropriation territoriale : une dynamique explicite d'occupation coloniale

classique. À la lumière des preuves quantitatives présentées dans cette analyse, il apparaît que le Conseil de la paix représente une sophistication supplémentaire : la captation économique structurelle se substitue à la domination territoriale traditionnelle. Les Palestiniens ne seront peut-être pas expulsés physiquement en masse (bien que certains plans de Trump aient explicitement envisagé cette option). À la place, ils demeureront dans une Gaza « reconstruite », où leur contrôle économique sur leurs propres ressources restera limité, où les profits de la reconstruction s'écouleront vers l'extérieur, et où la dépendance aux investisseurs étrangers supplantera la souveraineté économique.

Or, aucune paix durable ne peut reposer sur une injustice structurelle. Les précédents historiques de ce type de stratégie – arrangements coloniaux fondés sur l'extraction de ressources et la marginalisation économique des peuples autochtones – se sont révélés intrinsèquement instables. Ils nécessitent une répression constante pour maintenir l'ordre. L'apartheid sud-africain, les protectorats britanniques, les mandats français : tous ont échoué non pas par manque de sophistication institutionnelle, mais parce qu'une population économiquement dépossédée demeure politiquement instable.

Seule une paix fondée sur les éléments suivants peut créer les conditions d'une stabilité durable et d'une sécurité régionale authentique :

- La restitution complète des droits palestiniens sur Gaza Marine et Majd ;
- L'autogestion palestinienne effective de la reconstruction, financée par une obligation légale israélienne ;
- L'exclusion systématique des entreprises et des acteurs complices de l'occupation ;
- L'intégration politique de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est dans un cadre juridique unifié.

Le plan Trump, tel que structuré par le Conseil de la paix et son architecture de dépendance, rejette explicitement ces prémisses. Il est donc voué à reproduire les conditions du conflit – une nouvelle itération de la dépossession qui façonne les relations israélo-palestiniennes depuis 1948, simplement reformulée dans un langage technocratique et néolibéral.

La région entre ainsi dans une nouvelle phase : celle d'une « paix coercitive », où Gaza demeurera appauvrie, dépendante et dépourvue de souveraineté économique, en dépit des promesses de reconstruction. Une instabilité programmée, déguisée en gouvernance.

Figure 7 : Chronologie des évènements clés jusqu'à février 2026

